



# **BULLETIN DE SANTÉ DU** VÉGÉTAL

Viticulture

ÉDITION MIDI-PYRENEES **CAHORS - LOT** 



24 juillet 2018



Abonnez-vous gratuitement aux BSV de la région Occitanie









Directeur de publication :

Denis CARRETIER Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie BP 22107 31321 CASTANET TOLOSAN Cx Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

#### Comité de validation :

Syndicat de Défense des vis AOC Cahors, Chambre d'agriculture du Lot, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie, SODEPAC, Vinovalie Cave des Côtes d'Olt



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au finance ment du plan Ecophyto.

### Aretenir

**MILDIOU** Semaine sèche mais pression forte. Surveillez attentivement

l'évolution des prévisions météo car toute nouvelle pluie serait contaminante.

Evolution des symptômes autour des dégâts de perforations

d'eudémis. Surveillez attentivement vos parcelles.

En présence de symptômes, restez vigilants jusqu'à véraison. **BLACK-ROT** 

**VERS DE GRAPPE** Faites un bilan des dégâts de perforations sur vos parcelles et

pensez à changer vos capsules.

**CICADELLE VERTE** Populations larvaires localement importantes. Surveillez vos

parcelles.

### MÉTÉO

**BOTRYTIS** 

### Prévisions du 25 au 30 juillet 2018

	Mer	25	Jeu	26	Ven	27	Sam	28	Dim	29	Lun	30
Températures	16	34	16	32	17	33	18	31	19	31	18	30
Tendances												

### STADES PHENOLOGIQUE

Le stade « Fermeture de la grappe » est atteint dans la totalité des situations de parcelles. Les premiers signes de véraison sont visibles en situations précoces de vallée.

## MILDIOU (Plasmopara viticola)

### Éléments de biologie

Selon le stade phénologique, l'expression de la maladie évolue. Sur inflorescences et jeunes baies après nouaison, c'est le faciès « rot gris » qui s'exprime. Le champignon se développe sous forme mycélienne et les organes atteints se recouvrent de fructifications blanches, prenant ainsi un aspect grisâtre.

Les attaques plus tardives, au stade fermeture de la grappe, produisent le faciès « rot brun ». Les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle, ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ». La contamination de la baie, du fait de l'absence de stomates fonctionnels, se fait par le mycélium déjà présent dans les rafles ou le pédicelle. On n'observe pas de fructification.



Il en va de même sur le feuillage. L'expression de la maladie recouvre une forme en tache d'huile sur jeunes feuilles. Ces taches peuvent ensuite se couvrir d'un feutrage blanc à la face inférieure des feuilles. Sur les feuilles âgées, les taches sont de couleur jaune à brun-rouge, petites, nombreuses et de forme polygonale, limitées aux petites nervures : c'est le faciès « mosaïque ».

(source : Maladies cryptogamiques de la vigne – Ed Féret)





<u>Mildiou sur grappe – Faciès rot brun</u> <u>à gauche</u> : teinte violacée et baies desséchées – Photo CA 82 <u>à droite</u> : dépression en coup de pouce – Photo CA 31





<u>Mildiou sur feuille</u> <u>à gauche</u> : tache d'huile, à la face supérieure – Photo CA 82 <u>à droite</u>: forme mosaïque sur feuille âgée – Photo CRA NA

### Situation au vignoble

Les symptômes issues des contaminations survenues lors des pluies du 4 juillet sont désormais bien visibles sur le haut du feuillage. Et ceux provoqués par les pluies du 14-16 juillet ont aussi fait progresser les dégâts de rot brun autour des foyers existants. Les intensités d'attaques deviennent ponctuellement importantes.

• Données de la modélisation (Potentiel Système : Calcul à partir des données radar : Montayral, Prayssac ; et de stations météo fixes : Anglars, Sauzet).



Les calculs du modèle sont basés sur une série de « points » qui permettent de donner une tendance de l'évolution de la pression mais qui ne rendent pas compte de toute l'hétérogénéité des niveaux de pluies enregistrés sur l'ensemble du vignoble. Les informations ci-dessous pourraient donc occulter des situations particulières qui ne seraient pas représentées par les tendances générales par secteurs.

<u>Situation de J-7 à J</u>: Des pluies ont été relevées par notre réseau de stations amenant des cumuls d'une dizaine de mm sur le vignoble. Mais aucun gros orage n'a été détecté. Ces pluies permettent à la pression exercée par le mildiou de maintenir sa hausse. Elle toujours forte sur une majorité de secteurs.

Selon les cumuls relevés, des contaminations de masse ont eu lieu sur la plupart des secteurs les 18-19 et 20 juillet.

Les taches issues des contaminations des 14-15 juillet devraient maintenant être visibles.

<u>Simulation de J à J+10</u>: Les pluies de la semaine dernière entretiennent une pression forte sur la majorité des secteurs.

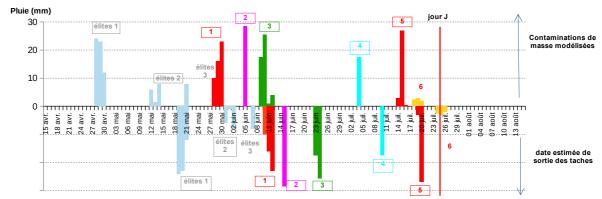
Désormais des contaminations de masse sont modélisées dès 3-4 mm sur l'ensemble de la zone.

Les taches issues des contaminations de masse des 19 au 20 juillet devraient être visibles autour du 24-26 juillet. Si une nouvelle contamination de masse survient, le temps d'incubation modélisé est désormais de 5 jours.



### <u>Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 23/07/2018 pour la zone Cahors-Lot</u> <u>Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :</u>

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.



La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques

La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante

numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

<u>Évaluation du risque</u>: Il faut rester très vigilant jusqu'à la véraison, stade à partir duquel les grappes ne sont plus sensibles au mildiou. Et malgré les premiers signes observés, ce stade n'est pas encore atteint.

En l'absence de pluie annoncée pour la semaine le risque est a priori faible, mais une dégradation orageuse n'est jamais exclue. La vigilance reste de mise cette semaine encore pour éviter de nouvelles contaminations de masse ou des repiquages, d'autant plus que de nouveaux symptômes pourraient encore apparaître dans le courant de la semaine.

Ensuite, l'objectif sera le maintien d'un feuillage sain pour une bonne maturité de la récolte et une bonne mise en réserve.

Mesures prophylactiques: L'effeuillage côté soleil levant et la suppression des entrecoeurs permettent d'améliorer l'aération et de limiter l'hygrométrie au cœur des souches

# BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

#### Situation au vignoble

Globalement, l'état sanitaire des grappes est satisfaisant. Cependant, cette semaine on note une progression des baies attaquées autour des foyers existants.

**Évaluation du risque**: La sensibilité des baies à de nouvelles contaminations diminue mais reste effective jusqu'à la fermeture de la grappe. Cependant, en cas de symptômes déjà présents, le risque persiste jusqu'aux portes de la véraison. Il convient donc de rester vigilant lors des épisodes pluvieux de forte intensité. Et même si la semaine s'annonce sèche, une dégradation orageuse n'est pas à exclure.

Dans les situations à historique, surveillez l'évolution de l'état sanitaire de vos grappes, de nouveaux dégâts pourraient encore apparaître suite aux orages de mi-juillet.

# OïDIUM (Uncinula necator)

 Situation au vignoble : Cette maladie semble avoir été bien gérée. Très peu de symptômes ont été observés à ce jour.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale est terminée.



### **BOTRYTIS** (Botrytis cinerea)

### · Situation au vignoble

Les dégâts progressent au rythme des dégâts de perforations de vers de grappes. A ce stade, seules quelques baies autour des perforations sont touchées. Mais, avec le début de la véraison et l'augmentation du taux de sucre dans les grappes, les dégâts pourraient s'amplifier.

<u>Évaluation du risque</u>: Une surveillance spécifique du botrytis se justifie pour les situations où les facteurs de risque sont présents. En attendant la véraison, les mesures prophylactiques et notamment l'effeuillage sont à mettre en œuvre.

Mesures prophylactiques : Il faut rappeler l'intérêt de toutes les mesures prophylactiques :

- la maîtrise de la vigueur,
- l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
- la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

### **V**ERS DE LA GRAPPE

### Situation au vignoble

Le vol de G2 est terminé. Des perforations sont observées sur le vignoble de manière ponctuelle mais parfois intense. Et on note toujours des parcelles avec un dépassement du seuil de nuisibilité en fin de G2.

#### Données de la modélisation

D'après la modélisation, c'est le stade L5 qui semble majoritairement en cours dans les populations. Un tout début de nymphose est signalé sur les postes les plus précoces.

**Évaluation du risque** : Le vol de G2 est terminé. Des dégâts de perforations ponctuellement importants sont observés. La gestion devra maintenant se faire en anticipation de la G3, sur les parcelles présentant de nombreuses perforations en G2.

Un changement de capsules est à prévoir car un début de 3° vol est probablement à attendre sur les premiers jours d'août.

Seuil de nuisibilité fin de G2 : 10 perforations pour 100 grappes

# CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

### Situation au vignoble

Les populations larvaires sont toujours ponctuellement importantes avec parfois un seuil de nuisibilité dépassé. Mais la progression semble moins importante que la semaine dernière.

Évaluation du risque: Risque moyen à fort. Surveillez vos parcelles.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

<u>Seuil de nuisibilité</u>: 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles <u>Mesures prophylactiques</u>: L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.



### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

### Situation au vignoble :

Le vol des adultes a démarré et ils vont désormais pouvoir recoloniser les parcelles. C'est une nouvelle période de risque qui démarre et qui selon les situations, devra être gérée par un T3 adulticide.

**Évaluation du risque** : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

#### http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne

Le T3 est soumis à l'analyse de risque. Il s'effectue sur les populations adultes en conventionnel (les dates seront donc communiquées ultérieurement). En AB, le T3 s'effectue sur larves mais il est maintenant inutile car seules les adultes sont présentes dans les vignes.

#### Les facteurs de risque sont, notamment :

- présence de cicadelles sur les parcelles ou dans les parcelles voisines
- présence de foyers (parcelles atteintes à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles
- présence de vignes abandonnées, de vignes ensauvagées, de repousses de porte-greffes dans l'environnement des parcelles...



<u>Symptômes de Flavescence sur</u> <u>cépage rouge</u> - Photo CA81

Le prochain BSV Vigne Cahors-Lot paraîtra le mardi 31 juillet 2018

#### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, SODEPAC, Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.